Incident grave sur le site de Lyon 3 "st victorien" : la RRH s'acharne et récidive

Ce mardi 30 mars, un membre de la direction du centre a exercé pour la 3ème fois des pressions physiques directes sur un représentant du personnel!

La direction nationale de l'entreprise, dans sa note d'information du 19/03/2010, avait repris - sans aucune enquête et sans aucun respect de la présomption d'innocence -la thèse d'une prétendue agression subie par Mme Lange, RRH de Lyon St Victorien.
Il semble que ça devient une habitude : les personnes qui sont accusées de porter atteinte à la responsable RH sont toujours vos représentants du personnel...
Pourtant, ce sont bien TOUS les salariés du centre qui sont quotidiennement victimes des agissements de cette responsable, d'entretiens de licenciement arbitraires et d'un mépris systématique à leur égard.
Suite à cet "incident", orchestré il y a 10 jours en marge de la réunion CHSCT, le délégué syndical CFTC qui a été directement pointé du doigt... est depuis 10 jours en mise à pied conservatoire.
Mais cette direction nationale a-t-elle pris la peine de vous informer qu'en décembre - lors de la fouille sous contrainte des salariés du site et de leur séquestration par la direction - une élue, Mme Keddar, a été agressée par cette RRH, avec procès verbaux de police à l'appui? NON!!!
Mais cette direction vous a-t-elle informé qu'une déléguée du personnel SUD est en état dépressif depuis l'agression qu'elle a subie en septembre 2009 de la part de la RRH et ne peut plus reprendre son activité depuis.
Ces élues ont-elles alors été entendues ou même écoutées par la direction nationale ?
NON !!!

Y a-t-il eu alors le moindre signe d'un recadrage de ces "responsables" par la direction face à leurs méthodes indignes ? NON !!!
Que ce soit en Entretiens Préalable à Licenciement ou face à la grogne sociale : quand la direction a décidé de faire tomber des têtes, la réalité des faits semble être le dernier de leur souci !
Pour eux, tous les moyens sont-ils bons pour mater les salariés qui défendent leurs droits et leur dignité ?!?
La RRH rentre dans nos vies privées, en bafouant le secret médical !!! La RRH ose même remettre en cause le droit, constitutionnel, de grève en demandant un préavis!!!

Aujourd'hui, récidive de notre RRH !

Ce mardi 30 mars, Mme Goutard, DSC Centre-Est CGT, et secrétaire du CHSCT du Centre, entre dans le bureau de Mme Lange après avoir frappé... et se voit éjecter manu militari, saisie par le bras par la RRH "fondée de pouvoir" de la direction.

La violence réelle de ce geste a entrainé une crise d'angoisse pour cette salariée déjà de santé fragile ! Elle a été évacuée en urgence par les pompiers !!!!!
Suite à des faits d'une telle gravité, que répond notre Directeur des relations sociales, M. Fabien Saboret ? Que ceux sont les élus les coupables !!! qu'ils s'acharnent !!!!
Foutaise, comment expliquer qu'en 10 ans de travail à Téléperformance, ces élus n'ont jamais eu de problèmes de comportements et que le seul facteur commun de tous ces événements est Mme Lange qui n'est pas capable de se gérer et se lance dans une véritable surenchère !!!

Comment expliquer que, depuis l'arrivée de cette Responsable RH zélée, le nombre de licenciements pour fautes se multiplient, tant de salariés sont victimes de sanctions fondées sur des accusations outrancières ou fantaisistes ? Rien à voir avec l'acharnement des élus !!!

Comment expliquer que, à chaque fois que ces derniers mois les "partenaires sociaux" faisaient face à des négociations importantes - hier sur le PSE, aujourd'hui sur les accords de substitution - la direction a non seulement refusé toute trêve des sanctions mais aussi couvert ce genre de pratiques déviantes de certains de ses représentants ?

Cautionner de tels agissements, c'est en être pleinement responsables : nous demandons donc à la direction nationale de dénoncer solennellement ces agissements.

Nous demandons au nouveau président de Teleperformance, Jean-Hervé Jenn, de se désolidariser de ces méthodes dignes d'une autre époque que semblait pourtant cautionner l'ancien PDG démissionnaire, Jean-François Guillot.

Il est de la responsabilité sociale de notre direction nationale, après de multiples alertes sur ces dérives, de demander le départ de Mme Lange (multi-récidiviste) et M. Saboret (complice de ces agissements) parce que les salariés ne sauraient supporter plus longtemps leurs pratiques méprisantes et inacceptables.

NOUS DISONS NON, NON ET NON AUX METHODES REPRESSIVES DE LA RRH!!!
LA POLITIQUE DE LA TERREUR DOIT CESSER!!!
NOUS APPELONS TOUS LES SALARIES A LA MOBILISATION!!!

Lyon, le mercredi 31 mars 2010 - CGT – SUD – CFTC